



L'avocat inscrit au barreau de Paris vient de se constituer pour la defense de [Clotaire Nguejio](#), et a dans la foulée adressé une lettre du PDG de Carrefour pour dénoncer les manifestations projetées par certains activistes qui [réclament le licenciement de son client](#) cité dans l'affaire qui a emporté Mirabelle Lingom.

Maître Christian NTIMBANE BOMO

Avocat à la Cour

102, Avenue des Champs-Élysées 75008 Paris Téléphone : ██████████
Christianbomo69@yahoo.fr. Toque: GO554

Paris, le 29 septembre 2021.

A

M. Président Directeur General Carrefour

93 avenue de Paris, 91300 Massy.

N/Réf. 2021/L/1138

Objet : Dénonciation d'une tentative d'entrave à l'exercice professionnel et
Chantage contre un employé de Carrefour-Cameroun.

Monsieur le Président,

Des informations récurrentes sur des réseaux sociaux font état de ce que des personnes proches d'un parti politique camerounais dénommé « Mouvement Politique pour la Renaissance du Cameroun (MRC) » dont le leader est KAMTO Maurice, ont entrepris d'obtenir au forceps le licenciement de mon client, **Monsieur NGUEDJO Clotaire** de nationalité camerounaise, employé au supermarché Carrefour Bonamoussadi BP 15554 Douala-Cameroun.

Ils sont bien conscients de l'influence certaine que vous exercez sur les activités de Carrefour au Cameroun, notamment par la détention de 45% des actions dans son capital et l'usage de votre enseigne.

Ainsi, par le biais de nombreux profils Facebook, ils appellent à des manifestations devant votre siège social en France et à la multiplication des dénonciations visant à obtenir de Carrefour France, des instructions à sa filiale camerounaise, en vue du licenciement de son employé Monsieur Clotaire NGUEDJO, avec lequel il n'a pourtant aucun différend social.

Nous pouvons par exemple lire sur un des profils Facebook suivis par 100.000 personnes que :

« SOIT CARREFOUR LIMOGES CLOTAIRE NGUEDJO, SOIT NOUS ALLONS LANCER UNE GROSSE CAMPAGNE DE BOYCOTT DE CE SUPERMARCHÉ ».

Pour atteindre leur but, leur sombre démarche consiste à faire passer faussement dans l'opinion, l'implication de Monsieur Clotaire NGUEDJO dans une affaire supposée de viol par ailleurs non établi et la mort dans un hôpital de la place, d'une jeune camerounaise du nom de Mirabelle LINGOM.

Or Monsieur Clotaire NGUEDJO ne fait l'objet, ni d'aucune poursuite pénale, ni de condamnation judiciaire relativement à ces faits.

En réalité, il s'agit purement et simplement d'une volonté de règlement de comptes politique à l'arrière-plan d'instrumentalisation de votre enseigne dont ils savent que vous aurez soin de protéger l'image et les affaires en apprenant qu'un de vos employés est impliqué dans une affaire de viol et de meurtre. Du cynisme à l'état brut !

Monsieur Clotaire NGUEDJO subit de nombreuses attaques sur sa personne pour avoir démissionné du parti MRC en adhérant à celui concurrent du député Cabral LIBII, dont il est par ailleurs un des conseillers, à savoir le « Parti Camerounais pour la Réconciliation Nationale » (PCRN).

Cette manière de faire est constitutive des infractions d'entrave à l'exercice professionnel et de chantage, faits sévèrement punis et réprimés par les articles 431-1 et 312-10 du code pénal français.

Au cas où, vous cédez à ces honteuses menaces et pressions de nature purement politicienne, dont la preuve serait leur concordance avec un éventuel licenciement ou toute demande de séparation amiable imposée à Monsieur Clotaire NGUEDJO, il y aura un évident risque de complicité de Carrefour France et sa filiale Camerounaise dans la commission des infractions susvisées.

Espérant que vous n'accorderez aucune suite à ces manœuvres de rancune politicienne aux conséquences juridiques à tirer, et en vous rappelant que vous avez le droit de constituer un Avocat, qui prendra attache avec mon cabinet conformément à nos règles déontologiques, je vous prie d'agréer, **Monsieur le Président Directeur Général**, l'expression de mes salutations distinguées.

Christian N.BOMO

Avocat à la Cour



Tel : 01 42 50 00 00 - Email : christianbomo@yabon.fr

Nous lit en copie :

-DG Carrefour-Cameroun